

Les cabines raccrochent

Orange qui gère le parc indique qu'en moyenne, en France, « une cabine téléphonique a moins d'une minute de trafic entrant et sortant par jour. Chaque année le trafic diminue de 40% ». En 1997, 300 000 cabines étaient implantées en France. En 2016, il n'en subsistait plus que 28 000. Au 31 décembre 2017, elles auront toutes disparues conformément à un amendement de la loi Macron. Celui-ci met fin aux obligations de l'opérateur d'assurer un service universel. Voté en 2015, le texte de la loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques dite « Macron » prévoit d'accompagner la disparition des cabines par des mesures de concertation avec les collectivités territoriales. Ce qui doit se traduire essentiellement par l'assurance que les opérateurs mobiles respecteront leurs obligations de couverture des zones blanches en 2g et 3G.

En 2016, initiés par la Communauté de communes du canton de Condé-en-Brie (4CB), deux dossiers de candidature d'implantation de pylônes de télécommunications sur le territoire ont été transmis au Conseil départemental de l'Aisne. Où en sommes-nous depuis ? Dieu seul le sait comme dirait le curé de la paroisse...

A La Chapelle-Monthodon, la disparition de la cabine téléphonique située dans la cour de la mairie ne fait pas de malheureux. « On voit personne ! Dans l'temps, les vendangeurs venaient téléphoner le soir. Il y avait la queue à la cabine. Aujourd'hui, ils ont tous un portable ! » commente un riverain. La prochaine étape est sans doute la suppression par la Poste des boîtes aux lettres jaunes...



De la sécurité

Au pont de Chézy, des poteaux en acacia et des planches en sapin font un décor façon petite maison dans la prairie. Un aménagement effectué par Olivier Picart, conseiller municipal odonien responsable de l'entretien des espaces communaux et Jonathan Sonhalder, l'employé communal. A force de taper sur un clou, il finit par s'enfoncer !



Le banc d'âge

Jadis, ici, les randonneurs empruntant ce sentier de grande randonnée (GR14) pouvaient prendre une pause tout en contemplant les coteaux champenois. Les amoureux, quant à eux, venaient se bécoter tout en effeuillant une marguerite. Mais ça, c'était avant. Ce banc fait désormais de la peynet à voir...



Le bon plan !

Françoise Bernaille est le nouveau conciliateur de justice qui intervient à Condé-en-Brie en remplacement de René Béchard, parti vers d'autres occupations.

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice, volontaire, bénévole et assermenté. Françoise Bernaille a été désignée par ordonnance du Premier Président de la Cour d'Appel d'Amiens. Sa juridiction est celle du Tribunal de Grande Instance de Soissons.

Une permanence est désormais ouverte à la mairie de Condé-en-Brie le 2^{ème} mardi du mois de 14h30 à 16h30. Simple, rapide et gratuit, ce service permet de régler un certain nombre de litiges de la vie courante.

Mairie de Condé-en-Brie. 1 rue de Chaury. 02330 Condé-en-Brie. Tél : 03 23 82 43 36.



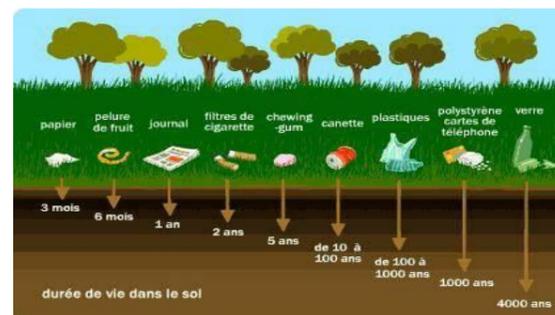
Animations à la carte



Le Comité des fêtes de La Chapelle-Monthodon ouvre la saison des festivités 2017, le samedi 11 mars. A 14h00, vous pourrez taper le carton à la salle communale. Le montant de l'inscription est de 5€ par joueur. Si les jeux de société ne sont pas votre truc, le Comité des fêtes vous propose le même jour et au même endroit, mais à 20h00, une soirée tartiflette. Le prix du repas (boisson non comprise) est de 12€ par adulte et 8€ pour les enfants âgés entre 7 et 16 ans. Pour les enfants âgés de moins de 7 ans : c'est gratos ! Réservation « Tartiflette » au 03 23 82 43 80 avant le 6 mars.



Le grand ménage de printemps



Les 18 et 19 mars, c'est le week-end Hauts-de-France propres. Un week-end pour nettoyer les bords des cours d'eau et des routes. Un beau défi auquel chaque habitant des Hauts-de-France peut participer. L'opération, organisée par les fédérations de chasse et de pêche de chacun des cinq départements, et accompagnée par la Région est une première en France. Si la manifestation existait à l'échelle de la Somme depuis 3 ans (Som'propre), ce type d'action n'a en effet jamais été organisé à l'échelle régionale.

Le principe : chaque personne intéressée organise un ramassage de déchets près de chez elle. Celui-ci devra avoir lieu le samedi 18 ou le dimanche 19 mars prochain (pour des questions d'assurances et d'organisation de la collecte des sacs poubelle).

Un ramassage de déchets sera organisé par des éco citoyens odoniens sur la commune de La Chapelle-Monthodon. Il se déroulera le samedi 18 mars de 09h00 à 12h00. Si vous souhaitez vous joindre au groupe, il suffit de vous inscrire au 03 23 71 32 35 avant le vendredi 10 mars. Un kit de ramassage sera remis à chaque volontaire.